



COLLECTIF RÉGIONAL ARTS ET CULTURE HAUTS-DE-FRANCE

Mobilisation pour la défense du service public de la culture en région Hauts-de-France

Chèr.e.s adhérent.e.s,

Le Collectif Régional Arts et Culture Hauts-de-France souhaite vous alerter sur la situation préoccupante qui touche nos secteurs d'activité et mobiliser vos énergies.

Comme vous le savez, le projet de loi de finances pour 2025 est encore en cours de discussion et ne devrait être adopté qu'à la mi-décembre par l'Assemblée nationale. Les collectivités se trouvent face à une situation sans précédent, marquée par une baisse annoncée des dotations, à hauteur de 5 milliards d'euros, dont 2,5 milliards pour les seuls départements. Cette réduction s'accompagne d'une ponction sur leurs recettes, aggravant encore davantage leurs difficultés budgétaires. Les collectivités se retrouvent dans une situation telle qu'elles vont devoir arbitrer en fonction de ce qu'elles considèrent comme une priorité vitale, et la culture risque d'en faire les frais.

Lors d'une récente rencontre avec François DECOSTER, Vice-Président à la culture de la Région Hauts-de-France, nous avons été invité.e.s à la plus grande prudence pour l'année 2025. Bien que l'art et la culture restent un axe prioritaire de la politique régionale, le contexte budgétaire exige des arbitrages complexes. Le budget régional 2025 sera voté en mars, et d'ici là, le CRAC travaille en relation constante avec les services régionaux pour obtenir des réponses techniques précises et s'assurer que cette situation ait le moins d'impact possible sur vos activités. Un courrier est envoyé ce jour à la Région afin qu'elle précise comment elle compte répondre techniquement à un certain nombre de points (décalage des versements, calcul de l'assiette subventionnable...). Nous ne manquerons pas de vous tenir informé.e.s de toute évolution.

Depuis la crise sanitaire, nos filières peinent à retrouver un équilibre durable. L'inflation, combinée à l'augmentation des charges de fonctionnement, a fragilisé un grand nombre de structures, qu'il s'agisse de lieux culturels (théâtres, salles de concerts, lieux d'expositions, cinémas...), de producteur.rice.s, de compagnies, d'artistes, de festivals, de lieux d'enseignements, de médias ou encore de prestataires techniques et artistiques. Ce déséquilibre s'inscrit dans un cadre budgétaire où des coupes importantes pourraient être envisagées, qui cumulées, mettraient en péril tout un écosystème.

Un enjeu pour le service public de la culture et l'exception culturelle française

L'art et la culture ne sont pas une simple ligne budgétaire : ils sont un pilier de notre société, tissent du lien, renforcent la cohésion sociale et offrent un espace de liberté où chacun.e peut s'émanciper et développer un regard critique. Dans une époque marquée par la peur de l'autre, le racisme et l'antisémitisme, ils sont un rempart contre les divisions et les discours de haine. Négliger ce rôle, c'est risquer de creuser une défiance, de plus en plus manifeste, entre les populations et les acteurs culturels, parfois perçus comme des intellos hors sol et élitistes. Cette défiance, en perdurant, participe de la fragilisation de la démocratie et alimente un terreau favorable aux manipulateurs et autres détracteurs de la libre pensée ou de la pensée critique.

L'art et la culture sont également un levier d'attractivité économique et un moteur d'innovation, dynamisant les territoires, soutenant des emplois et valorisant la diversité. Y renoncer, c'est affaiblir ce qui nous unit, ce qui nous élève, et ce qui nous permet d'imaginer un avenir commun.

En conséquence, les révisions budgétaires qui pourraient affecter nos secteurs doivent impérativement être réfléchies avec la plus grande prudence, en concertation avec les acteur.ice.s concerné.e.s, et non dans l'urgence ou sous une contrainte exclusivement comptable.

Nous appelons l'ensemble des collectivités territoriales (Région, Départements, Intercommunalités, Villes), leurs élu.e.s ainsi que nos représentant.e.s nationaux.ales (député.e.s, sénateur.ices) à considérer les impacts considérables de décisions prises à la hâte. Ces choix pourraient avoir des effets irréversibles, parmi lesquels :

- **Destruction d'emplois** : des centaines d'emplois directs et indirects (artistes, technicien.ne.s, administrateur.ice.s, enseignant.e.s, prestataires...) seraient menacés dans toute la chaîne de valeur culturelle
- **Affaiblissement du maillage territorial** : de nombreuses structures, notamment les plus petites en milieu rural ou dans les quartiers prioritaires, pourraient fermer leurs portes
- **Réduction de l'accès à la culture** : les publics les plus fragiles, déjà éloignés de l'offre culturelle, en seraient les premières victimes, creusant encore davantage les inégalités sociales et territoriales.
- **Perte de savoir-faire** : les filières techniques, artistiques et créatives risquent de perdre des compétences précieuses, difficiles à reconstituer à moyen terme
- **Érosion de l'attractivité économique et touristique** : la culture est un moteur économique local et national, et sa fragilisation affecterait de nombreux secteurs connexes
- **Remise en cause de l'exception culturelle française** : en réduisant les moyens alloués à la création et à la diffusion, c'est un modèle unique au monde qui serait remis en cause. Ce serait abandonner notre exception culturelle et notre indépendance aux seules grandes sociétés mondiales du divertissement. Ce serait renoncer à l'influence culturelle de la France dans le monde

Invitation à nous mobiliser

Dans ce contexte, nous vous appelons à prendre les devants en nous mobilisant fortement et de façon solidaire lors de la **Conférence Territoriale des Aides Publiques (CTAP)** qui se tiendra à **Arras le 4 décembre**. Ce sera une occasion cruciale pour faire entendre la voix de nos secteurs directement auprès des élu.e.s et des décideur.euse.s public.que.s. Nous vous tiendrons informé.e.s de l'heure et du lieu précis de cette rencontre.

Ensemble, faisons entendre l'importance de la culture comme moteur de cohésion, d'innovation et de développement territorial.

Restons mobilisé.e.s et solidaires face à ces défis.

Cordialement,

Les membres du CRAC Hauts-de-France

[Arts visuels]

50° Nord - 3°Est
Snap CGT
CAAP

[Cinéma et audiovisuel]

Hors Cadre
ACAP, pôle régional image

[CSTI]

Ombelliscience

[Livre et lecture]

AR2L Hauts-de-France
Réseau des maisons
d'écrivain

[Musiques actuelles]

Haute-Fidélité, pôle régional
SMA

[Musiques classiques]

SNSP (Spectacle vivant et musique
de création et de répertoire)

[Spectacle vivant]

Synavi
Syndéac
Acte Pro
Collectif Jeune Public

HDF en scène
Fédération Pôle Nord